

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



## PREMIÈRE PELLETÉE DE TERRE POUR LE CPE DES JARDINS JOLIS SUR LE SITE DE BERGER

**Saint-Modeste, 29 août 2022** – Mary-Eve Gauvin directrice générale du CPE des Jardins Jolis, Valérie Berger Co-PDG des Tourbières Berger ainsi que le maire de la municipalité de Saint-Modeste, M. Louis-Marie Bastille, annoncent le début des travaux d'un nouveau CPE sur le site du siège social de Berger à Saint-Modeste. L'ouverture de cette nouvelle installation de 25 places gérée par le CPE des Jardins Jolis ouvrira ses portes « Magnifique journée qui nous amène à la concrétisation d'un projet qui a nécessité des années de travail et de coopération entre Berger et la Municipalité. Le CPE est une infrastructure nécessaire qui s'ajoute à l'Espace Collectif Berger, la transformation de l'école et son magnifique gymnase, à la piste d'hébertisme, ainsi qu'au futur Pumptrack l'an prochain. Le tout pour satisfaire nos jeunes familles et en attirer d'autres. » à l'hiver 2023. Le projet s'ajoute à l'offre de service de la région. Rappelons que ce CPE n'est pas exclusif aux employés de Berger. Bien que le partenaire majeur dans ce projet soit Berger et que des enfants du personnel en bénéficieront, les installations pourront accueillir des enfants provenant du territoire que dessert le CPE, et ce, selon un ordre de priorisation établi par celui-ci.

« Cette journée était très attendue et espérée depuis un bon moment. Nos efforts sont enfin récompensés. La nouvelle installation pourra accueillir 25 enfants, dont 10 places seront réservées aux poupons. La demande de place sur « La Place 0-5 » démontre un besoin imminent. Cette nouvelle installation se veut un projet d'intégration à la nature. Nous voulons offrir aux enfants un milieu près de la forêt et une approche d'éducation par la nature. De plus, pour notre CPE, cela signifie également la création de 6 postes à temps complet », affirme Mary-Eve Gauvin, directrice générale du CPE des Jardins Jolis.

« Cette première pelletée de terre est la concrétisation d'un projet qui nous tenait à cœur à Mélissa et à moi. Y contribuer était important pour nous, autant d'un point de vue communautaire que pour nos employés qui espèrent un retour au travail après leur congé de maternité et de paternité. La pénurie de places en garderie nous touche et cette installation ne règlera pas tout certes, mais aidera grandement aux besoins des jeunes familles de la région », affirme Valérie Berger, Co-PDG de Berger.

« Magnifique journée qui nous amène à la concrétisation d'un projet qui a nécessité des années de travail et de coopération entre Berger et la Municipalité. Le CPE est une infrastructure nécessaire qui s'ajoute à l'Espace Collectif Berger, la transformation de l'école et son magnifique gymnase, à la piste d'hébertisme, ainsi qu'au futur Pumptrack l'an prochain. Le tout pour satisfaire nos jeunes familles et en attirer d'autres. » affirme Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste.



## FAITS SAILLANTS

- Début mai 2018, le CPE des Jardins Jolis approche Berger pour développer un partenariat et installer un CPE à St-Modeste.
- Début juin 2018, le projet CPE-Berger à St-Modeste est déposé au Ministère par une lettre d'intention.
- 13 décembre 2018, le Ministère approuve le projet de CPE-Berger à St-Modeste en demandant d'étudier 6 options pour la réalisation du CPE (Bâtiments existants VS nouvelle construction).

### Trois options sont retenues :

1. Agrandissement de la résidence des Cônes ;
2. Construction sur le terrain Berger\*, où Berger construit et loue au CPE ;
3. Construction sur le terrain Berger\*, où Berger donne le terrain et le CPE se construit.

- En septembre-octobre 2019, le Ministère confirme l'acceptation du projet sur le terrain Berger tel que recommandé par le Conseil d'administration du CPE des Jardins Jolis. Le CPE des Jardins Jolis confirme à la municipalité que le CPE de St-Modeste sera sur le terrain de Berger. **Le partenariat de Berger représente un investissement de 180 000 à 250 000\$.**

### Les places sont attribuées selon cet ordre précis :

1. Les enfants des employés du CPE ;
2. Fratrie ;
3. Enfants référés par le CISSS ;
4. Employés Berger ;
5. P05: ouvert à tous.

- Sur 245 employés basés au Siège social, plus de 40 employés ont des enfants en âge d'aller au CPE, ce qui représente plus de 35 enfants

### POUR INFORMATION :

MARY-EVE GAUVIN

Directrice générale Centre de la petite enfance des Jardins Jolis

(418) 862-1117 poste 223

[maryeve.gauvin@cpejardinsjolis.com](mailto:maryeve.gauvin@cpejardinsjolis.com)